

Les chiffres clés de l'éolien en France*

1^{er}

gisement européen pour l'éolien terrestre



36,8 TWh

éoliens produits 2021



~8%

de la consommation électrique française en 2021

Les chiffres pour la région Grand-Est*



4 108 MW

installés fin 2021



20%

de la consommation électrique régionale



1 688

emplois fin 2020



100%

d'énergie renouvelable en 2050

2^{ème}

région française

* Sources : Ademe, RTE & Observatoire de l'éolien 2021

Qui sommes-nous ?

Valeco est producteur et exploitant français d'électricité 100% renouvelable. Acteur historique de la transition énergétique en France, l'ambition de Valeco est d'accroître la production d'énergie renouvelable sur les territoires. Notre objectif : réduire notre dépendance aux énergies fossiles et tendre vers un monde plus durable. Aujourd'hui, Valeco possède une puissance installée de plus de **592 MW** d'origine éolienne, solaire et biomasse.

Ce qu'il faut retenir :

- Une équipe de plus de **240** hommes et femmes passionnés
- **194** éoliennes et **23** parcs solaires en exploitation et en construction
- **10** agences en France pour un territorial de chaque projet

 Vous pourrez trouver avec cette lettre d'information, un fascicule de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, désormais Agence de la Transition Ecologique sous la tutelle du Ministère de l'énergie), présentant "l'éolien en 10 questions". Ce livret permet de répondre aux questions légitimes que se posent les citoyens lors de l'étude d'un projet sur leur territoire. Il aborde aussi les atouts de cette énergie renouvelable à l'échelle locale et nationale.

Contact

Vous avez des questions sur le projet éolien de Forbeauvoisin ?
<https://blog.groupevaleco.com/parceoliendeforbeauvoisin>

Léa LEMERCIER, Chef de projets - lealemercier@groupevaleco.com
30,32 avenue du Général Leclerc - 92 100 Boulogne Billancourt



groupevaleco.com

Lettre d'information n°1 • Septembre 2022

PROJET EOLIEN DE FORBEAUVOISIN

Communes de Boncourt-sur-Meuse,
Girauboisin et Frémeréville-sous-les-Côtes (55)

Madame, Monsieur,

Fin 2020, Valeco a pris contact avec les communes de Boncourt-sur-Meuse, Girauboisin et Frémeréville-sous-les-Côtes pour étudier la faisabilité d'un parc éolien sur le secteur des bois communaux au sud des trois communes. Après avoir rencontré plusieurs sociétés, elles ont choisi de poursuivre avec Valeco en mars 2021. Suite à l'organisation de permanences d'information, des délibérations favorables ont été prise en juin 2021 sur le projet et l'engagement des parcelles de bois communaux. Depuis, une commission éolienne a été créée et une volonté d'un co-actionnariat entre Valeco et les collectivités ainsi que la possibilité pour les habitants d'investir dans le projet est née. Les élus et Valeco souhaitent maintenant faire part de ce projet aux riverains.

Des études techniques vont tour à tour démarrer dans les prochains mois. Les premières sorties de terrain écologiques (bureau d'études mandaté : Rainette Ecologie) ont débuté en avril 2022 pour environ un an. Des études paysagères sont prévues à l'automne 2022 pour l'analyse du site, et au printemps 2023 pour la prise de photographies. Au printemps 2023 aura également lieu une campagne acoustique (mesures du bruit en l'absence d'éoliennes).

Les résultats des études, couplés à des données de vent (installation d'un mât de mesure de vent prévue prochainement), permettront de définir la localisation, le nombre et le gabarit des éoliennes, en concertation avec toutes les parties prenantes.

Cette première lettre d'information vous présente la société Valeco ainsi que les principales caractéristiques et étapes du projet en cours. D'autres suivront à mesure de l'avancée du projet. Vous pourrez dès à présent retrouver l'ensemble des informations le concernant sur le site internet dédié :

<https://blog.groupevaleco.com/parceoliendeforbeauvoisin>

Léa LEMERCIER, Chef de projets

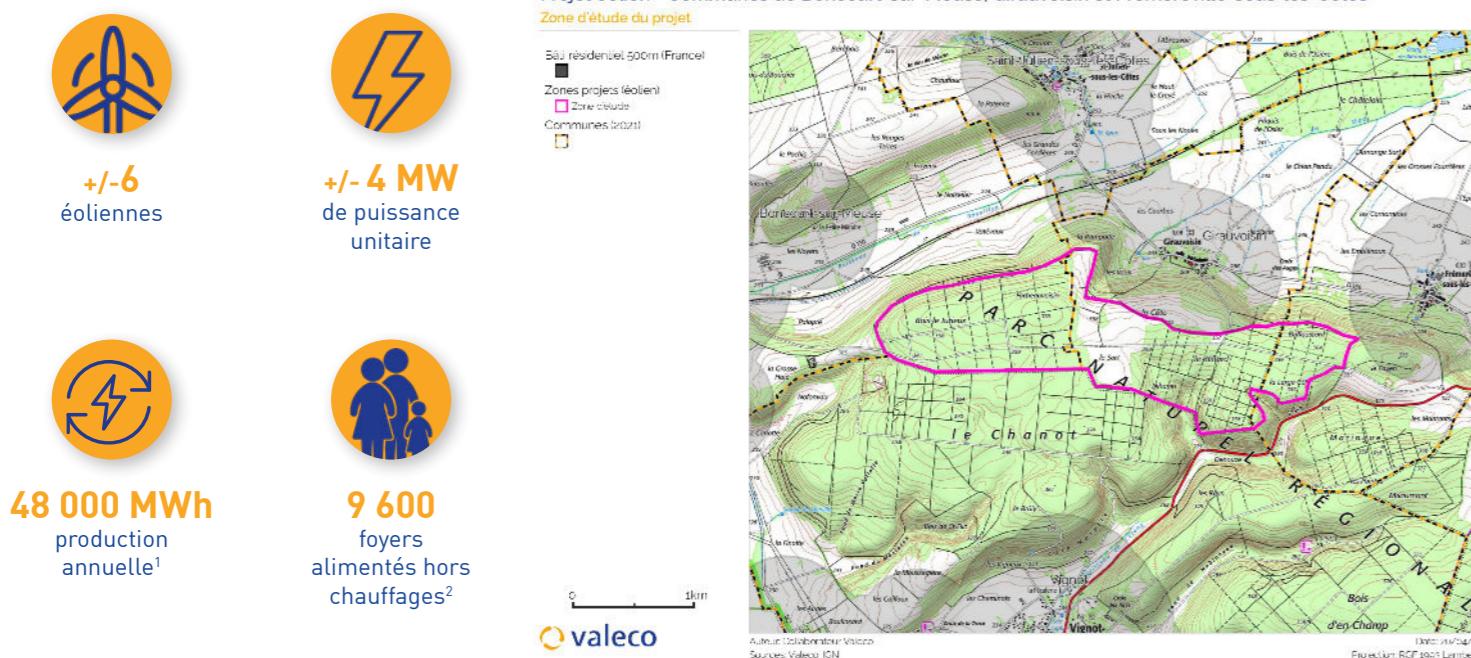
Calendrier prévisionnel du projet



Où seront implantées les éoliennes ?

La zone d'étude du projet éolien de Forbeauvoisin (baptisé d'après un lieu-dit et ancien bourg du secteur) se situe sur les forêts communales au sud des trois communes. Elle respecte des contraintes réglementaires telles que l'éloignement aux habitations (500m), aux routes, etc.

Le développement d'un projet éolien passe par l'élaboration d'un dossier de demande d'autorisation qui comprend notamment des études d'impacts (études environnementales, paysagères, acoustiques). Comme expliqué précédemment, les implantations pourront être définies en fonction des résultats de ces études et des servitudes terrestres et aériennes. Au vu de la taille de la zone, le gabarit suivant est pressenti, même s'il est susceptible d'évoluer.

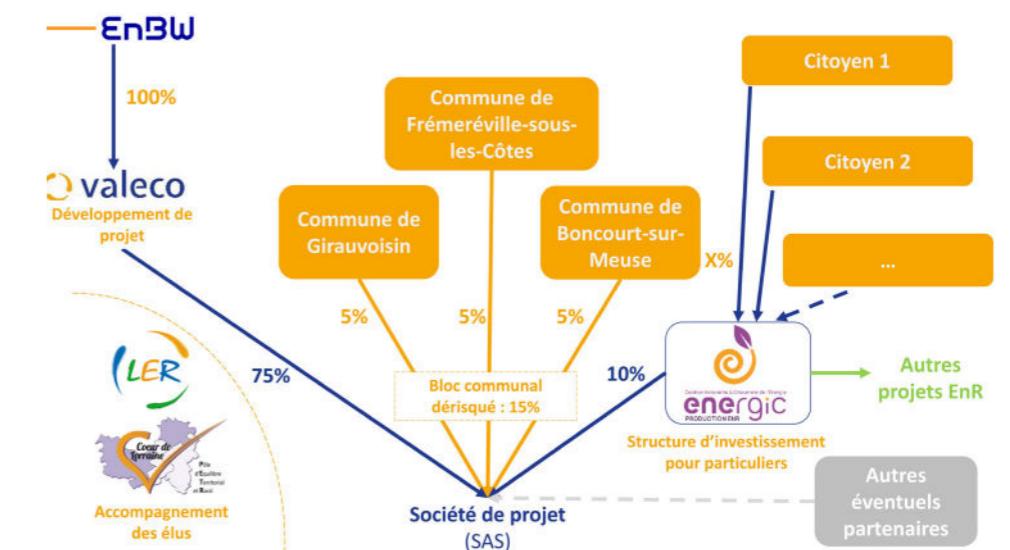


Un projet participatif et aux multiples avantages

La commission éolienne porte l'idée de construire un projet participatif dont l'actionnariat pourrait être ouvert aux collectivités ainsi qu'aux citoyens. Pour cela, elle est accompagnée par Lorraine Energie Renouvelables (LER) et le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Coeur de Lorraine. La communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre ainsi que deux structures investissant dans les projets participatifs d'énergies renouvelables font également partie des échanges. Ces structures sont ENergic (Enercoop Nord Est) et Energie Partagée, à travers lesquelles les citoyens pourraient investir.

Pour le moment, l'organisation retenue pour la société de projet est comme suivant. D'autres partenaires pourraient se positionner et ainsi la modifier. A noter notamment que des discussions sont en cours avec la commune de Vignot, qui pourrait rejoindre le projet.

- > 15% aux communes, 5% chacune, de manière dérisquée (pas d'avance des frais de développement)
- > 10% pour ENergic avec partage du risque de développement avec Valeco. L'investissement des particuliers se ferait via cette structure.
- > 75% pour Valeco.



Voir plus d'informations sur le blog du projet.

Ce sujet est encore en réflexion et donc la structure, les acteurs impliqués et modalités ne sont pas figés.

Un événement en mairie sera organisé pour expliquer davantage la notion de co-actionnariat.



¹ hypothèse d'un projet de 6 éoliennes de 4MW (24MW au total)

² 500 gCO₂/KWh (Etude sur la filière éolienne française - septembre 2017 ADEME)